

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Élective 29 Janvier 2022

Clubs :

Présents ou représentés : Aigrefeuille – Aulnay – Aytré – La Jarrie – La Rochelle – La Tremblade – Marans – Oléron – Périgny – Pons – Rochefort – Royan – Montendre – Saintes – Saint Sauvant – Surgères – Virson – Ile de Ré – Nieul-sur-Mer –

Excusés : St Jean d'Angély – Jonzac – Saint Sulpice de Royan

Membres du bureau :

Présent(e)s : Valérie Gaborit – Sylvain Guillin – Donatien Martineau – Xavier Corrand – Stéphane Gandouin – Vivian Roux – Rénald Samy

Excusé(e)s : Michel Armengol – Benjamin Delannoy-Gadouleau – Chantal Le Floc'h – Jean-Michel Pinnaton

Agent de Développement Sportif : **Présent :** Roland Riou

Invités :

Présents : Virginie Arnold (Présidente CRNATA) – Philippe Ortuno (CTS Adjoint CRNATA) – Gisèle Dekokelaire (La Tremblade) – Sylvie Brandao-Tavares (Rochefort) – Anthomy Hillairet (Aulnay) – Stéphane Guzylack (Aytré) – Dominique Toumit (Aytré) – Grégory Mouilleron (Saintes)

L'AG débute à 14h14. La Présidente remercie les Présidents de Club ainsi que les invités pour leur présence

Valérie Gaborit souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux Présidents : Alain Massart de Saintes, Jérôme Pitor de Périgny, Guillaume Minet de Surgères, Alain Cieciersky du nouveau club de Montendre et Xavier Corrand de Royan

- 13h00
Accueil des participants ou connexion des participants
- 13h30
Ouverture de l'AG ou de la visioconférence
Focus sur les violences et les discriminations dans le sport
- 14h00

Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2020 (Vote 1)
- Rapport moral de la Présidente (Vote 2)
- Rapport global du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier (Vote 3)
- Rapport des vérificateurs aux comptes : Jacquotte GROSJEAN et Geneviève FREUND
- Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2022.
- Rapport des commissions
(sportive - arbitres - calendrier - handisport - sport adapté - sport santé - informatique et internet - labels - communication) par leurs responsables respectifs
- Programme prévisionnel des actions pour 2022
- Budget prévisionnel
- Cotisation départementale (Vote 4)
- Élection de 2 membres au comité directeur du Comité départemental (Vote 5)
- Élection du représentant des clubs du CD17 à l'AG de la FFTA et de son suppléant. (Vote 6)
- Questions diverses
- Interventions des personnalités présentes
- Clôture de l'Assemblée Générale



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE SAMEDI 29 JANVIER 2022

Résultats des votes et des élections

19 clubs présents ou représentés : 56 voix
(5 pouvoirs : Aigrefeuille, Nieul-sur-Mer, Saint Sauvant, Virson, Rochefort)

3 clubs absents ou excusés : 4 voix

Le quorum étant atteint avec 56 voix/60 voix, la Présidente ouvre la séance.

Scrutateurs : Yannick Tirateau (Périgny) et Stéphane Gandouin (Rochefort)

Approbation du procès-verbal de l'AG 2020 (Votes 1)

Le procès-verbal a été voté par les clubs à l'unanimité.

Vote : Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0 (56 voix)

Approbation du rapport moral de la Présidente (Vote 2)

Le rapport moral a été voté par les clubs à l'unanimité.

Vote : Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0 (56 voix)

Approbation du rapport financier du Trésorier (Vote 3)

Le rapport financier a été voté par les clubs à l'unanimité.

Vote : Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0 (56 voix)

Rapport des vérificateurs aux comptes pour 2021

Jacquotte Grosjean et Geneviève Freund certifient exact l'état des comptes pour l'exercice 2021.

Nomination des vérificateurs aux comptes pour 2022

Jacquotte GROSJEAN et Jean Louis RUAULT seront les vérificateurs aux comptes pour l'année 2022.

Approbation de la cotisation départementale (vote 4)

Le maintien du même tarif pour la cotisation 2023 a été voté par les clubs à l'unanimité.

Vote : Pour : 19 – Contre : 0 – Abstention : 0 (56 voix)

Élection de 2 nouveaux membres au Comité Directeur (vote 5)

5 nouvelles candidatures :

Brandao-Tavares Sylvie (Rochefort), Guzylack Stéphane (Aytré), Rémi Faupin (Ile de Ré), Gisèle Dekokelaire (La Tremblade), Maxime Vanaecker (Rochefort)

Voix obtenues :

GUZYLACK Stéphane :	40 voix
BRANDAO-TAVARES Sylvie :	43 voix
FAUPIN Rémi :	24 voix
DEKOKELAIRE Gisèle :	39 voix
VANAEKER Maxime :	27 voix

En accord avec l'article **10.3.** (Représentation Hommes/Femmes) des statuts du CD17 sont élues **Sylvie BRANDAO-TAVARES et Gisèle DEKOKELAIRE.**

Article 10.3 :

La représentation des Féminines au comité directeur et au bureau est assurée par la recommandation de leur attribuer au minimum un nombre de siège proportionnel au nombre de licenciés éligibles sur la base du fichier des licences au 31 août précédent l'assemblée générale électorale.

Table des matières

1- Quelques chiffres pour l'année 2021	6
2- Rapport moral de la Présidente (V. Gaborit).....	9
3- Rapport du Secrétaire Général (S. Guillin)	11
4- Actions dans les commissions.....	13
4-1 Les labels: résultats de la nouvelle labellisation (R. Samy).....	13
4-2 Commission calendrier (V. Roux).....	13
4-3 Commission handisport (M. Armengol)	14
4-4 Commission arbitrage (M. Armengol).....	14
4-5 Commission sport santé (A. Cankovic-Allard)	14
4-6 Commission sport adapté (C. Le Floc'h)	15
4-7 Commission communication (X. Corrand).....	15
4-8 Commission sportive (S. Gandouin).....	16
4-9 Commission informatique (Donatien Martineau)	18
5- Les actions de développement et de promotion (R. Riou).....	19
6- Comptes et budget prévisionnel (D. Martineau)	21
6-1 Comptes de résultat	21
6-2 Rapport financier	22
6-3 Budget prévisionnel.....	25
Annexe 1- Classements Nationaux.....	Erreur ! Signet non défini.

1- Quelques chiffres pour l'année 2021

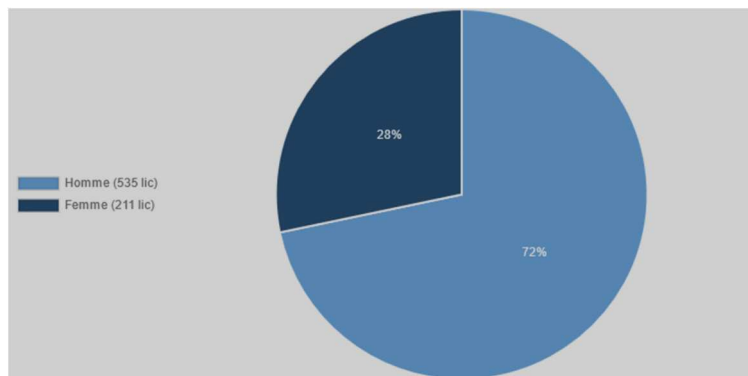
Comme vous le savez, l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire. C'est donc une baisse de 24% du nombre de licenciés qui a été subie, et ce, dès le mois d'octobre, habituellement le mois le plus important pour les inscriptions.



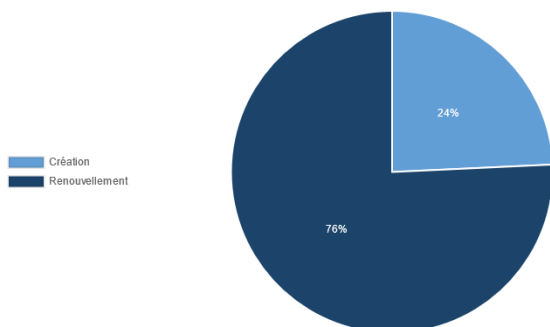
Répartition des licenciés dans les clubs

CLUBS	NOMBRE
1017013-ARCHERS SAINTAIS	119
1017015-LES ARCHERS AIGREFEUILLAIS	32
1017017-LES ARCHERS DU BOIS DINOT	41
1017018-ARCHERS OLERONAIIS	26
1017020-ARCHERS DE COUREILLES	70
1017022-ARC NATURE SAINT SAUVANT	26
1017025-LES ARCHERS D'HEURTEBISE	24
1017026-S A R TIR A L'ARC	70
1017027-LES FRANCS ARCHERS DE LA SEUDRE	27
1017028-FOYER RURAL D'AULNAY	15
1017029-LES ARCHERS D'HELENE	65
1017031-ARCHERS DE LA TUBLERIE	28
1017032-ARCHERS DE RE	19
1017033-LES ARCHERS TREMBLADAIS	19
1017034-COMPAGNIE ARCHERS VIRSON	27
1017036-LES ARCHERS DE RHO	33
1017037-ARCHERS SIREs DE PONs	21
1017038-ARCHERS DU ROYAN OCEAN CLUB	30
1017039-1ERE CIE D'ARC D'AUNIS	35
1017040-LES ARCHERS DE LA MALLOLIERE	10
1017208-CLUB TIR À L'ARC LA MOTTE A VAILLANT	9
TOTAL	746

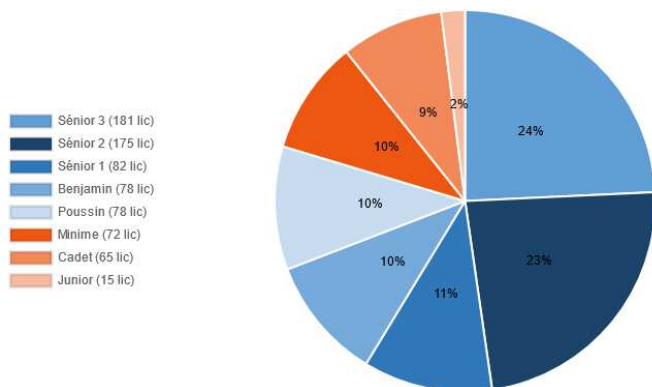
La proportion Femmes/Hommes est sensiblement la même qu'au niveau national (30/70) avec 28% de femmes pour 72% d'hommes. Le CD espère augmenter ce chiffre grâce notamment au Tournoi des Mixtes qui peut attirer des femmes ou au challenge Interclubs.



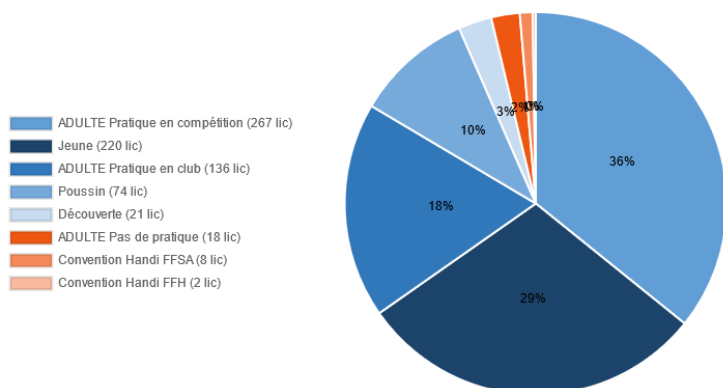
Sans surprise, ce sont essentiellement les archers déjà licenciés qui ont permis de réduire la chute des inscriptions avec 76% de renouvellements de licences.



Au niveau de la répartition par catégorie, les adultes (S1 à S3) sont majoritaires avec 58% des licences. Poussins, benjamins et minimes sont à peu près aussi nombreux avec 10% de licenciés dans chaque catégorie. Le bémol porte toujours sur les juniors avec seulement 2% de licenciés.



Enfin, en cette année 2021, les archers en compétition sont majoritaires avec 65% des licenciés. Derrière ces chiffres, 18% des licenciés adultes pratiquent en loisir. 3% ont pris une licence découverte (21 licences).



2- Rapport moral de la Présidente (V. Gaborit)

C'est avec un grand plaisir que l'on se retrouve, enfin pour cette Assemblée Générale.

Une année encore très compliquée, pour tout le monde, et que, hélas, nous ne pouvons que subir. Le tir à l'arc comme les autres sports a souffert de cette pandémie, car nous avons observé une baisse de 24% des licenciés dans le département.

Mais comme je le dis souvent, restons optimistes et allons de l'avant. Vos structures ont su s'adapter aux différents protocoles sanitaires. Je tenais à vous féliciter et surtout vous remercier, vous présidentes et présidents d'association, pour avoir permis à vos adhérents de continuer à pratiquer leur sport en toute sérénité.

De grosses problématiques humaines dans certaines associations sportives ont été résolues par l'élection de nouveaux présidents, et de membres de bureau, se traduisant par de nouvelles orientations. Je me suis entretenue longuement avec certains pour les aider à trouver des solutions en interne. Je sais que certains doutent encore du bien-fondé de leur choix, mais ne doutaient pas, dans chaque association, il y a les ressources et les moyens humains. L'important est que chaque licencié comprenne qu'en adhérant à une association sportive, il a son rôle à jouer. Il peut choisir et se prononcer sur la vie de son association. Je vous l'ai dit et je vous le répète : vous n'êtes pas seuls ! Vous avez constitué une équipe et chaque membre doit prendre conscience de son rôle pour mener à bien le projet de son association.

Comme je vous le rappelais l'année dernière, les projets associatifs de vos clubs vont vous permettre de vous structurer, de vous projeter. Ce projet a pour but entre autres de labelliser vos clubs. Cette nouvelle labellisation, souhaitée par la FFTA, a eu du mal à se mettre en place cette année. Mais dans le département, nous comptons quand même deux clubs labellisés « AMBITION ». Les non labellisés cette année pourront refaire une demande l'année prochaine. Si vous souhaitez soumettre des idées ou des critiques à la FFTA, sur ce nouveau processus, vous pouvez en faire part à votre référent départemental, Rénald SAMY.

Durant l'année 2021, dans le département, des événements heureux sont venues illuminer notre sport, et ce, grâce à la richesse dans vos associations.

Je citerai tout d'abord Anthony HILAIRET, d'Aulnay de Saintonge, qui a été choisi par les autorités internationales comme arbitre aux Jeux para olympiques de TOKYO. Et une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, quelque mois plus tard, il a été nommé arbitre international. Cette nomination est le résultat d'un long travail, et d'un réel engagement associatif. Félicitations Anthony ! Et, je n'oublie pas non plus, les arbitres qui œuvrent dans nos compétitions.

Pour clôturer la saison sportive 2021, le club des Archers d'Hélène a organisé sa 4ème compétition nationale. Plus de 300 archers ont pu participer à ce championnat de France par équipes 3D, et ce, grâce aux bénévoles, venant des clubs du département, de la région et de toute la France. Je voulais ici remercier Geneviève et toute son équipe pour avoir mené à bien cet événement national malgré la pandémie. La tâche fut ardue et pleine de rebondissements... jusqu'au bout et même après la compétition. Mais le sourire des archers a été la meilleure des récompenses pour les organisateurs.

La route est ouverte, pour que d'autres clubs organisent des compétitions nationales. La fédération met à disposition des cahiers des charges, des interlocuteurs, pour que ces compétitions voient le jour. Soyez ambitieux !

Saluons également les bénévoles, les assistants entraîneurs, les entraîneurs qui, au quotidien, enseignent et permettent aux petits archers de devenir grands. D'ailleurs, grâce à ses encadrements, les archers charentais maritime ont encore brillé sur les podiums nationaux : Gabriel, Jean-Pierre, Déborah, Romain et Maxime. Vos médailles sont porteuses de joies, de sourires, un vrai bonheur ! Je n'oublie pas non plus, les compétiteurs présents sur les championnats départementaux. Ceux-ci ne sont pas encore assez nombreux et je le déplore. Plus il y aura d'archers, et plus la compétition sera intéressante pour tous.

Concernant le comité départemental, il commence à trouver son rythme de croisière. Nos financeurs, conseil départemental, Agence Nationale du Sport *via* la FFTA, nous soutiennent, et je les en remercie.

La dynamique insufflée en ce début de mandat a permis à l'équipe de rédiger le projet de développement du comité. Ce projet sera notre fil conducteur pour notre mandature, pour faire évoluer notre sport dans le département. Cet état des lieux a mis à jour des carences et donc des points à améliorer.

De nombreux écrits de qualité ont vu le jour et dès le début de la nouvelle saison sportive, nous vous avons proposé le challenge interclubs, le trophée des mixtes, des journées techniques, des stages ... Nous prendrons le temps d'écouter chacune de vos remarques pour que l'équipe progresse et s'améliore. N'oubliez pas de communiquer à vos archers nos propositions, chacun d'entre nous et vos clubs doivent pouvoir bénéficier des compétences de professionnels pour progresser.

Tous les membres essaient de trouver des solutions à chaque problématique et je les remercie pour leur implication et leur travail. Deux membres ont malheureusement dû nous quitter pour des raisons personnelles. Le comité salue leur implication et leur souhaite de bonnes choses pour l'avenir.

Roland, notre ADS, continue son travail de développement dans les établissements scolaires et, malgré la pandémie, des interventions ont pu se dérouler.

Concernant le groupe jeunes, grâce au dispositif mis en place (accompagnement technique, physique et financier), les jeunes ont su se qualifier à différents championnats nationaux et certains

sont revenus médaillés quand d'autres se hissent dans les dix premiers au classement national de leur catégorie. Notre dispositif est viable et il est maintenant reconnu par le comité régional et la FFTA.

Je tenais ici à saluer le grand professionnalisme de Roland, qui a été mis à rude épreuve pendant les restrictions sanitaires.

Cette année encore, je mettrai un point d'honneur à remercier les trois membres du bureau exécutif : Sylvain, Donatien et Xavier. C'est avec grand plaisir que je travaille avec vous, pour mener à bien les missions qui nous sont confiées. Vous vous rendez disponibles, vous m'accompagnez, vous m'écoutez, me soutenez, et vous réussissez presque à me modérer. Merci messieurs.

Enfin, je vous remercie pour votre écoute et n'oubliez pas que le comité départemental est là pour vous accompagner. Ne restez pas dans l'expectative. Ne restez pas seuls avec vos doutes.

Je vous souhaite une bonne saison sportive, une très bonne santé, beaucoup de sérénité.

Je finirais mon rapport par la citation du comédien Philippe Néricault, à méditer :

"La critique est facile mais l'art est difficile".

3- Rapport du Secrétaire Général (S. Guillin)

Bref, comme vous le savez –ou pas !- la plus grosse partie du travail du CD a porté sur le « projet de développement ». Il s'agissait de faire un état des lieux de la discipline dans le département puis de proposer des actions à mener.

Suite à l'élaboration de ce projet, le CD a entrepris de nombreuses actions depuis 1 an avec de nombreuses réunions (env. 10 sur l'année 2021) en visio notamment pour entamer un maximum d'actions du projet. De facto, au moment où je parle, une douzaine d'actions sont ou vont être menées avant la fin de cette saison.

Pour rappel, Le CD s'était fixé **6 actions prioritaires** :

1- Informer, repérer, proposer et soutenir les archers qui le souhaitent à intégrer une formation d'entraîneur fédéral et/ou d'arbitre afin de pouvoir avoir accès aux modules complémentaires (comme par exemple le sport-santé)

Nous sommes dans l'attente des nouveaux référentiels. Et n'oubliez pas de vous tourner vers le comité régional pour connaître les dates et lieux de l'ensemble des formations Le CD soutient financièrement les archers qui obtiennent leur diplôme

2- Informer, proposer et aider les clubs qui le souhaitent à définir leur projet Associatif

Suite à la nouvelle labellisation, certains clubs se sont aperçus de la nécessité d'avoir un projet associatif (en plus d'encadrants formés et de structures) pour obtenir un label. Le CD veut accompagner les clubs qui le souhaitent à établir un tel projet.

3- Continuer de faire découvrir auprès des jeunes (écoles, etc.) la discipline et les amener à développer leur pratique

La mise en œuvre du projet « Écoles et Paris 2024 » a été lancée. Le CD a bien entendu sauté sur l'occasion pour lancer des actions auprès des scolaires. Le nombre d'heures de l'ADS ont été augmentées pour mener à bien ce projet. La présidente a pris contact et rencontré des conseillers pédagogiques.

4- Proposer et aider tous les archers dans toutes les disciplines à augmenter leur niveau sportif : mise en place des différents groupes et de journées techniques.

5- Développer le Sport santé et bien être

Un peu en arrêt suite à la démission de Audrey et sera en standby si on ne trouve pas de volontaire au sein du CD pour s'en occuper.

6- Communiquer très largement via les différents supports sur la discipline au niveau local (club) comme départemental (CD17) (Faire un rappel aux clubs pour qu'ils nous envoient leurs photos et articles à diffuser sur les supports du CD)

- Projet maillots pour le GDJ. Recherche de partenariat

- En Handisport, 5 interventions de M. Armengol

Au-delà de ces premières actions menées ou en cours de déploiement, le CD17 a statué ou initié d'autres projet :

- Challenge InterClubs lancé. Il sera ajusté dès l'année prochaine selon les retours des archers. Retex.
- Trophée des Mixtes. Il aura lieu le 20/03//2022 à Surgères. Une seule manche.
- Nouvelles médailles pour les différents CD
- Aide financière aux clubs pour l'organisation d'un CD (2€/archers du 17 inscrits)
- Arbitrage. Une réunion aura lieu avec les représentants des arbitres et les arbitres désirant y participer. Une demande récurrente d'aide financière est faite.
- Enfin, 2 subventions de 300€ ont été accordées cette année : Montendre et La Tremblade
- Valorisation du bénévolat :
 - Médailles FFTA : validation de 2 demandes de médailles faites par les clubs
 - Médailles de la JEUNESSE des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF : 1 médaille de Bronze et 1 médaille d'argent

4- Actions dans les commissions

4-1 Les labels: résultats de la nouvelle labellisation (R. Samy)

Régnald indique que le 16 décembre 2021, les référents départementaux de France ont reçu les résultats de la campagne de labélisation.

Pour rappel, les deux dernières saisons de pandémie n'ont pas aidé en ce sens que les sessions de formation d'entraîneur (ou les mises à niveau) ont été soit annulées soit reportées.

Cette année donc, les clubs ayant fait valider leur participation aux assemblées départementales et/ou régionales sont les clubs de Périgny, Saintes, Oléron, Rochefort, Aulnay et Surgères. Soit 6 clubs sur 22.

Les clubs ayant transmis le compte rendu de leur assemblée sont Oléron, Rochefort, Surgères et Périgny.

Quatre clubs ont rédigé des projets associatifs : Périgny, Oléron, Rochefort et Surgères.

Au final les clubs de **Rochefort et Surgères ont validé les différentes certifications qui leur ont permis d'accéder tous les deux au label « Ambition »**.

Le logo signalétique sera adressé dès début 2022 à ces derniers.

Pour information, au niveau national, 41 clubs ont reçu le logo « Espoir », 173 celui « Ambition », 34 celui « Excellence » et pour finir 5 le label « Élite ».

Régnald propose de rappeler les critères d'obtention d'un label en 3 points :

- Premièrement: c'est la clarté de fonctionnement de l'association, son respect des règles de la vie associative, sa capacité à s'actualiser et évoluer, mais aussi sa participation aux différentes assemblées des différentes instances auxquelles elle appartient.
- Deuxièmement: sa capacité d'auto-analyse, la réflexion quant à ses points faibles et forts afin de se projeter dans l'avenir pour évoluer (projet club).
- Dernier point au cœur même de la vie d'un club : sa capacité et les moyens qu'il met en œuvre afin d'accueillir dans les meilleures conditions ses archers des plus jeunes aux plus âgés ; ses sportifs en situation de handicap, des patients qui vont devenir des sportifs bien dans leur carquois, sa gestion de la mixité, son accompagnement envers ses compétiteurs, sa mise en place de la pratique « parcours », sa capacité à se servir de son sport dans l'intérêt général en dehors de la structure.

4-2 Commission calendrier (V. Roux)

Le responsable de la commission, Vivian Roux, indique que tout se passe bien avec les clubs. Il rappelle de faire attention à ne pas inscrire de concours hivernal sur le calendrier extérieur. Pour rappel, le calendrier hivernal va du 1^{er} octobre au 31 mars et le calendrier extérieur du 1^{er} avril au 30 septembre.

Pensez d'ores et déjà à caler vos concours pour la saison hivernale 2022 et à les proposer dès mars 2022.

4-3 Commission handisport (M. Armengol)

Michel nous indique que cette année a une nouvelle fois été bien compliquée. Toutefois, malgré les restrictions quelques dates de prestations ont pu être maintenues.

Michel tient à remercier les clubs et les 2 Comités départementaux concernés : Les CD 17 FFTA et FFH pour l'organisation des manifestations.

- 21 juin présentation TAL à Oléron pour "la navicule bleue" CAT avec Didier archer oléronais.
- 29 juin démo handi centre Richelieu La Rochelle (FFH)
- 09 juillet stand handi à la Brée: tour de la Charente Maritime à la voile.
- 05 septembre présentation TAL journées SOLIHAND aux Mathes (FFH)
- 11 et 12 septembre démo handi sur le Ré tour (EDF ADN TOUR) avec les Archers de Ré.

Le tir à l'arc a aussi été représenté sur toutes les manifestations auxquelles participe le CD Handi: Grand Pavois, prestation dans les établissements scolaires, tour de la Charente Maritime à la voile, etc.

Malheureusement nous avons perdu 2 éditions des journées départementales handisport auxquelles participe les clubs FFTA du crue, Aytré, St Jean, Pons, Rochefort, etc.

L'organisation du championnat régional handi organisé par la commission handi du CRNATA est décalé pour une raison de délégation de service public –sic !-

4-4 Commission arbitrage (M. Armengol)

Michel n'a que peu de choses à dire si ce n'est que de répéter qu'une indemnité kilométrique plus conséquente serait souhaitable et qu'on manque d'arbitres. Rémi FAUPIN (responsable arbitre du 17) devrait prendre contact avec le CD pour dialoguer de ces problématiques.

Michel propose aussi la présence d'un arbitre lors des journées de formation organisées par le CD comme le tir nature, campagne, etc. afin de faire un point sur la réglementation.

Ainsi l'arbitre présent pourrait répondre aux questions que se posent les archers. Par expérience Michel a remarqué que bon nombre d'archers vont aux concours sans en connaître ni les subtilités ni le règlement.

Et pour finir, Michel propose que le CD dispose d'une cagnotte afin de faire un cadeau aux arbitres qui quittent leur fonction.

4-5 Commission sport santé (A. Cankovic-Allard)

Dans son compte-rendu, Audrey indique que rien n'a pu être lancé cette année à cause de la situation sanitaire.

De même, Audrey indique qu'elle ne pourra rien faire pour l'année à venir.

4-6 Commission sport adapté (C. Le Floc'h)

Concernant la section sport adapté, nous avons reçu les résultats des challenges nationaux proposés sur la saison 2020/2021 suite à l'arrêt des championnats de France pour crise sanitaire. Cinq archers des clubs de Rochefort et Saintes ont effectué des tirs en février, mars et avril 2021.

Deux archers ont été récompensés : Damien BERGE (Rochefort) et Bryan DUC (Saintes).

Un Championnat départemental a été programmé le samedi 18 décembre 2021 sur Saintes (arbitre Yannick Tirateau).

Cette saison 2021/2022, le Tir à l'Arc Sport Adapté reprend progressivement, 10 licenciés FFTA / FFSA (Rochefort, Périgny, Saintes) et 4 archers sur une première compétition à Rochefort (1 Rochefortais, 3 Saintais).

4-7 Commission communication (X. Corrand)

D'une manière générale, Xavier Corrand indique que le début de la saison 2021/2022 a été plutôt calme du côté de la commission communication.

Pour des raisons professionnelles il n'a pas pu faire autant que par le passé notamment autour du stage de Boyard ; ayant pris du retard dans le traitement des photos.

Pour autant, il continue à informer et à partager ce que vivent nos jeunes lors de ces stages par des publications régulières sur ces périodes.

Une très grande partie du travail de promotion se fait aussi autour du Groupes Jeunes. Il s'agit de la vitrine de notre sport à travers leurs résultats et leur investissement dans le groupe.

Xavier C. a également partagé des informations sur les stages adultes et sur le groupe adulte.

Toutefois, Xavier pointe des problématiques repérées dans la communication sur le département et particulièrement sur le passage d'information des clubs en direction du CD.

La plupart des clubs ont une actualité riche, peut-être pouvons-nous mettre en place un passage d'information des clubs en direction du CD17 pour que l'on fasse leur promotion, que l'on mette en avant la vie des clubs.

Xavier donne ensuite quelques exemples d'évènements où nous aurions pu faire beaucoup davantage:

- Surgères et son Championnat de France, aurait pu être mis plus en avant.
- Périgny et les Archers de Couzeilles qui tenaient un stand au festival Notes en Vert au mois de septembre.
- Etc.

Voici des exemples d'évènements que Xavier va couvrir (parce que l'information sera transmise) :

- Le 12 janvier Gabriel CORRAND doit recevoir la médaille de la Ville de Royan.
- Marans organise l'AG du CD le 29 janvier.
- Et sûrement, espérons-le, d'autres évènements...

Nous avons su le faire avec notre arbitre international, Anthony HILLAIRET. A partir du moment où un club et/ou un archer communique et nous fait part de son actualité, nous pouvons transmettre l'information.

Il s'agit de le répéter encore et encore, il faut se servir de l'adresse mail :
communication@tiralarc17.fr

Avec une ou plusieurs photos, un texte expliquant l'action ou l'actualité du club. Où même un lien vers une publication d'une page de club (facebook, site internet, instagram) et nous partagerons les infos.

Nous devons rappeler que le travail du CD n'est pas de faire la promotion des clubs à la place des clubs, mais bien de favoriser leur communication.

Enfin, Xavier prépare un PDF concernant la prévention des violences et discriminations dans le sport qui sera présenté à l'AG du CD17.

4-8 Commission sportive (S. Gandouin)

Cette année a encore été perturbée par la crise sanitaire. La saison salle a été annulée, et seuls les compétitions TAE nationales, TAE Internationales, et le tir campagne et 3D sont eues lieu.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX saison 2020/2021

- Championnat départemental beursault de Rochefort - 10/04/21 : annulé cause pandémie
- Championnat départemental Nature de Saint Sauvant – 01/05/21 : annulé cause pandémie
- Championnat départemental Campagne de Oléron – 23/05/21 : 14 archers du département sont repartis avec une médaille
- Championnat départemental 3D d'Aulnay – 06/06/21 : Annulé cause pandémie
- Championnat départemental TAE international d'Oléron – 20/06/21 :
- Les catégories jeunes étaient les plus représentées (benjamin à Cadet) et 2 participants en adulte
- Championnat départemental TAE national de Royan – 11/07/21

PODIUMS aux Championnats Nationaux- Annexe1

- **23** Archers ont participé à un championnat de France
- 5 Podiums : **3 médailles d'OR**
2 médailles de BRONZE

Les stages départementaux encadrés par l'Agent de développement

- Les Stages journaliers de février ont été transformés par des interventions de demi-journées directement dans les clubs car les jeunes ne pouvaient pas se déplacer dû aux contraintes sanitaires du moment. 5 clubs ont souhaité la venue de Roland.
- Stage de Cheusse (annulé pour la 2eme fois pour cause de COVID 19)
- Stage de Boyardville a eu lieu du mercredi 27 au 30 octobre 2021 inclus. Le stage était complet, il ya avait 16 participants (9 jeunes du groupe départemental et 7 des clubs du département.

GROUPES DÉPARTEMENTAUX

- Groupe «jeunes»

Fin de saison 2021 avec 4 recrues uniquement due à l'abandon de la discipline par 3 des jeunes du groupe.

Le groupe a été complété en septembre par 5 jeunes ce qui porte l'effectif à 9 jeunes, de benjamin 2 à cadet 1, pour la saison 2022.

L'ADS fourni à ces jeunes des fiches d'entraînement hebdomadaires qui leur permet de structurer leurs entraînements.

L'ADS suit les jeunes tout au long de l'année grâce à une douzaine de regroupements effectués au sein de différents clubs du département ainsi que sur des compétitions.

La saison salle n'a pas eu lieu pour cause de COVID 19, et donc pas de championnat de France salle.

Le groupe départemental a été présent sur :

- le championnat départemental TAE international de St Georges d'Oléron * 4 participants
- le championnat régional TAE international de Camblanes et Meynac * 4 participants
- le championnat de France TAE de Riom * 3 participants

Nous avons pris en charge le déplacement sur le championnat de France de 3 jeunes du département ne faisant pas partie du groupe départemental mais qui s'étaient qualifiés pour ce dernier.

Gabriel CORRAND du club de Royan, nous revient avec la médaille de champion de France benjamin.

- Groupe « ADULTES »

Adultes arc classique et Barebow

Le CD a renouvelé cette année la mise en place d'entraînements pour les adultes souhaitant avoir des acquis leur permettant de progresser à des fins personnelles ou dans le but de se diriger vers le diplôme d'entraîneur fédéral. Deux nouvelles recrues sont venues compléter le groupe déjà existant ce qui porte l'effectif à six.

Adultes arc à poulie

Le CD a procédé à un sondage auprès des archers poulies afin de connaître leurs besoins pour les faire évoluer, soit en créant des journées ou un groupe suivi par un professionnel.

Le sondage est en cours de dépouillement.

Mise en place du Challenge départemental interclubs

Rédaction du règlement et diffusion aux clubs à partir du 01/10/2021. Pour le moment beaucoup de questions mais peu d'inscriptions lors des concours dominicaux.



Le trophée des mixtes

Compétition mise en place par la FFTA , mais qui n'existait pas dans le département. Le club de Surgères s'est positionné pour organiser cette compétition amicale.

Cette compétition aura lieu le 30/02/2022, il n'y aura qu'une seule manche, et en salle.

Récompenses pour les championnats départementaux à venir

- Le comité a décidé de changer les récompenses à partir de la saison extérieure, il n'y aura plus de coupes mais des médailles.
- Refonte du diplôme

4-9 Commission informatique (Donatien Martineau)

La fréquentation du site a subi une légère augmentation de 7.6% sur le nombre de pages vues. Le nombre de visiteurs quant à lui reste stable. On constate que la reprise des activités sportives génère du trafic sur notre site.



Comme tous les ans, Donatien rappelle que les informations que vous souhaitez voir publier sont à nous envoyer ainsi que vos mandats de compétitions afin qu'ils soient disponibles sur le site pour tous les archers. N'hésitez pas à contacter Donatien Martineau au 06 08 69 71 21 ou webmaster@tiralarc17.fr

5- Les actions de développement et de promotion (R. Riou)

Cette année les actions de développement et de promotion ont été réalisées en milieu scolaire, au collège et en centre de loisirs.

En milieu scolaire

Primaire

En mai et juin, une classe de 22 élèves de l'école élémentaire de Soubise a réalisé 6 séances de 1,5h dans le cadre des heures dédiées à l'EPS. Ces 6 séances ont été réalisées en suivant une progression détaillée dans le dossier pédagogique élaboré en collaboration avec les enseignants. Les objectifs de l'activité sont de développer chez les élèves :

- le respect des règles
- la coordination
- l'équilibre et la stabilité
- la concentration
- la confiance en soi
- la connaissance de son schéma corporel

En novembre et décembre, ce sont 2 classes de l'école élémentaire de Chevanceaux qui ont profité de ce dispositif.

Les enfants et les professeurs des écoles ont été très heureux de découvrir ou, pour certains, de poursuivre une activité qui se différencie des activités habituellement proposées. La très grande majorité des enfants étaient satisfaits de cette pratique et ont pu constater leur progression au fil des séances.

Au collège

Intervention réalisée en partenariat avec les archers d'Hélène dans le cadre de la semaine olympique du collège Hélène de Fonsèque de Surgères. Ces interventions ont eu lieu le 2 et 3 décembre 2021 au profit d'un peu plus de 200 collégiens.

L'activité tir à l'arc a été très appréciée par les élèves dont la quasi-totalité découvraient cette pratique. Un grand merci à Geneviève et à Valérie pour leur aide sur ces 2 jours.

En centre de loisirs

4 séances d'une heure au centre de loisirs de Vérines et St Médard en juillet au profit d'une trentaine d'enfants.

Cette action a permis de faire découvrir notre sport à des jeunes âgés de 8 et 9 ans dans le cadre de leurs activités de centre de loisirs.

Nous sommes intervenus pour la première fois au centre socio culturel Le Pertuis à La Rochelle le 24 et 26 août. Ce sont 32 enfants qui ont découvert notre discipline.

Une première également, le 25 août, avec l'ADSEA17LP où 4 jeunes se sont initiés au tir à l'arc. Encore une fois, c'était une découverte très appréciée par les enfants et leurs animateurs.

Nous avons également participé cette année à une journée olympique organisée à saintes par le CDOS. Une journée complète de découverte multi sport à l'attention des élèves de Saintes. Le tir à l'arc se devait d'être présent. Une cinquantaine de jeunes sont venus en petits groupes sur notre stand durant toute la journée du 25 juin.

Aide à la structuration et à l'organisation des entrainements dans les clubs. Passage de l'Agent de développement.

Seuls 2 clubs nous ont sollicité la visite de l'ADS sur leurs entrainements. Cette aide a débuté en décembre et va se poursuivre pendant la saison 2022.

6- Comptes et budget prévisionnel (D. Martineau)

6-1 Comptes de résultat



COMPTE DE RÉSULTAT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 17 TIR À L'ARC | 2021

Report à Nouveau N+1

9.692,33 €

601 Achats stockés	714,38 €	706 Prestations de services	1.262,00 €
6063 Fourniture entretien & petit équipement	3.907,19 €	70621 inscriptions stages	3.310,00 €
6064 Fournitures administratives	99,57 €	7081 Participations soirées (repas, etc)	0,00 €
6133 Locations divers	1.876,00 €	7083 Locations diverses (Chronotir, etc.)	20,00 €
616 Assurances	86,56 €	7412 DRDJSCS	1.000,00 €
6226 Honoraires (PSL 17)	9.623,18 €	7417 Ministère chargé des sports ANS	4.234,00 €
6234 Récompenses et cadeaux	1.489,09 €	744 Autres Collectivités	0,00 €
6236 Catalogues et imprimés	70,03 €	745 Conseil Départemental	2.708,00 €
6238 Divers (Podiums, pourboires, dons courants,...)	1.750,00 €	756 Cotisations des adhérents	12.855,00 €
6242 Transports collectifs	1.368,14 €	7581 Participations stages formations	0,00 €
6251 Frais de déplacements	1.779,56 €	7582 Remboursement divers	1.096,62 €
6252 Frais restauration	542,90 €	75821 Participation CF	600,00 €
6266 Internets & sites	93,30 €	767 Intérêts bancaires	224,50 €
627 Service bancaire et assim.	99,61 €		
657070 Subv. versées asso : Autres	300,00 €		
65803 Frais inscri : Compétitions	52,00 €		
6581 Affiliation (fédération, groupement,...)	90,00 €		
6584 Divers	20,00 €		
6586 Prélèvement FFTA	0,00 €		
6587 Stages	0,00 €		
6788 Charges exceptionnelles diverses	300,00 €		
Total I. Charges	24.261,51 €	Total I. Produits	27.310,12 €
86. Emploi des Contributions volontaires		86. Emploi des Contributions volontaires	
860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		875 Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles		Total 2. Produits Exceptionnels	
Total I + Total II	24.261,51 €	Total I + Total II	27.310,12 €
		Résultat Net de l'Exercice	3.048,61 €

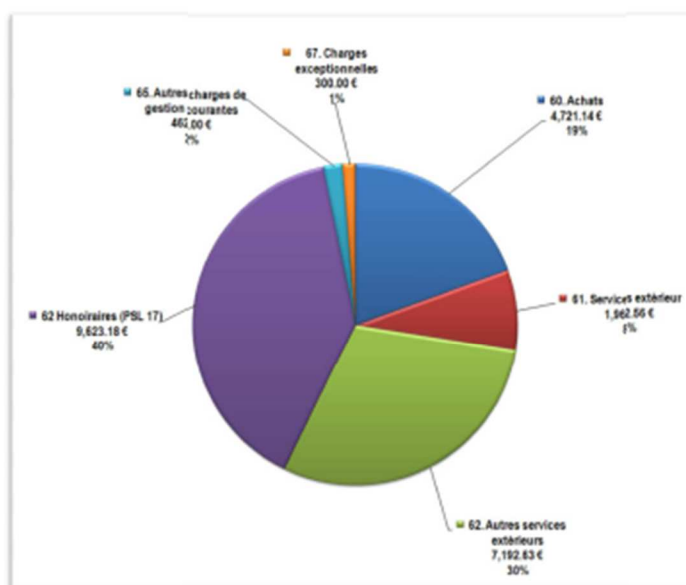
6-2 Rapport financier

Assemblée Générale du 29 janvier 2022 Rapport financier 2021

Les résultats portent sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2021 (année civile).

Charges

Le montant des charges est de 24261.51 Euros (augmentation de 33.27% par rapport à 2020 (18205.04€)).
Ci-dessous la répartition des dépenses.



• 60 - Achats

Ce compte représente 19% des charges pour un montant de 4721.14€.

Ces dépenses se répartissent ainsi :

- 601. Achats stockés 714.38€ (rétroprojecteur)
- 6063. Fournitures entretien & petit équipement : 3907.19€ (matériel archerie en rapport avec la subvention départemental, consommable archerie, maillot équipe jeunes)
- 6064. Fournitures administratives : 99.57€

• 61 - Services extérieurs

Ce poste représente 8% des dépenses pour un montant de 1962.56€ réparti comme suit :

- 6133. Location 1876€ (Boyardville, location infrastructures, location ciblerie)
- 616. Assurances 86.56€

• 62 - Autres service extérieur

Ce compte représente 70% des charges avec un montant de 16815.81€ dont voici la répartition :

- 6226. Honoraires 9623.18€ (PSL17) 40% des charges
- 6234. Récompenses et cadeaux 1489.09€ (nouvelles médailles CD et coupe challenge)
- 6236. Catalogues et imprimés 70.03€ (plaquettes CD)
- 6238. Divers 1750€ (Podium et aide équipe CF)
- 6242. Déplacement collectif 1368.14€ (déplacement CF jeunes RIOM)
- 6251. Frais déplacement individuels 1779.56€ (ADS 1110.60€ ; arbitre, comité directeur, formation :



Assemblée Générale du 29 janvier 2022

668.96€)

- 6252. Frais de restauration 542.90€ (déplacement CFJ Riom, arbitres)
- 6266. Internet 93.30€ (hébergement et nom de domaine)
- 627. Service bancaire 99.61€

- 65. Autres charges de gestion courantes

Ce poste représente 2% des charges pour un montant de 462€ qui se répartissent entre :

- 65707. Subv. Versée asso : 300€ (création club montendre)
- 65803. Frais inscription compétitions 52€ (prise en charge des inscriptions au CD, CR pour les jeunes)
- 6581. Affiliation 90€ (cotisation CDOS et Boyardville)
- 6584. Divers 20€ (retrait activation carte bancaire)

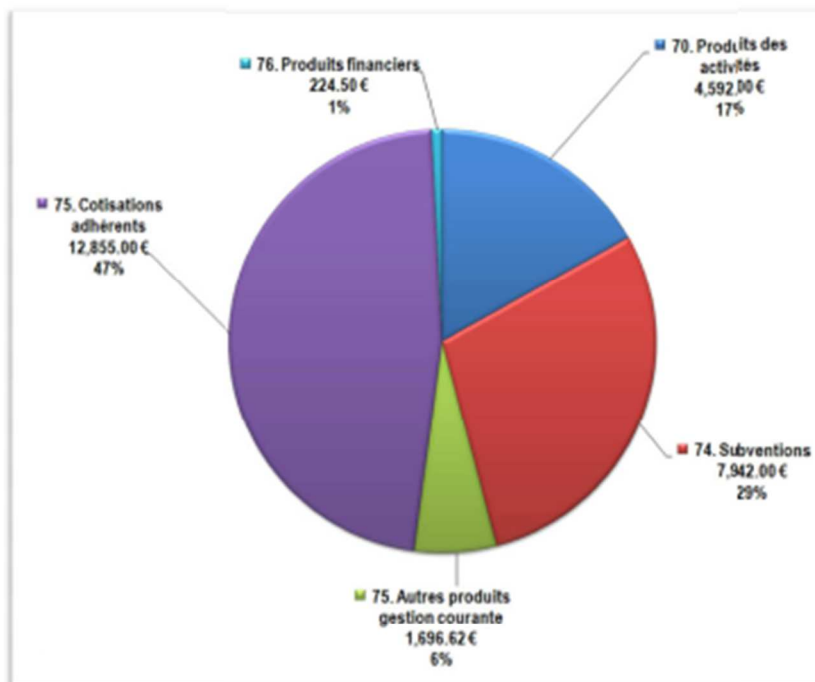
- 67. Charges exceptionnelles 1% des charges

- 6788. Subventions exceptionnelles diverses : 300€ (Club La Tremblade)

Produits

Le montant des produits est de 27310.12€ (diminution de 4.12% par rapport à 2020 28482.56€).

Ci-dessous la répartition des recettes.



- 70. Produits des activités

Le montant des produits d'activités représente 17% de nos recettes (4592 €). La répartition est la suivante :

- 706. Prestation service 1262€ (prestations réalisées par l'ADS)
- 70621. Inscriptions stages 3310€ (stages journaliers, Boyardville, groupe CD adultes)
- 7083. Locations diverses 20€ (Chronotirs)

Assemblée Générale du 29 janvier 2022

- 74. Subventions

Le montant des produits de ce poste représentent 29% des produits 7942€ qui se répartissent entre :

- 7417. ANS 4234€ pour les actions jeunes pratiquants ; jeunes scolaires et tous publics
- 7412. DRDJSCS 1000€ au titre des fonds de développement de la vie associative « fonctionnement et actions innovantes »
- 745. Conseil départemental (Direction de la Culture du sport et du tourisme) 2708€ au titre de la politique sportive départementale.

- 75. Autres produits de gestion courante

Ce poste représente 53% de nos recettes pour un montant de 14551.62€ Le détail est le suivant :

- 756. Cotisations 12855€
- 7582. Remboursement divers 1096.62€ (aide PSL17, matériel archerie jeunes, remboursement acompte séjour annulé, divers)
- 75821. Participation CF 600€ (participation forfaitaire demandée aux 3 archers)

- 76. Produits financiers 1% des produits

- 767. Intérêts bancaires 224.50€ (Intérêt livret bleu)

Bilan

Le bilan financier laisse apparaître un résultat net de l'exercice de 3048.61€

Reste à payer le reliquat de la commande des médailles soit 1440€

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 1608.61€

Au 31 décembre 2021 solde des comptes :

Compte courant Crédit Mutuel : 8052.27 € - Livret bleu Crédit Mutuel : 50862.99€

Le trésorier,
Donatien MARTINEAU

p.j. :

- Compte de résultats 2021
- Budget prévisionnel 2022





Budget prévisionnel

Exercice 2022

V1

CHARGES		Montants		PRODUITS		Montants	
60 Achats			3,850 €	70 Vente de produits finis et marchandises			7,800 €
601100	Achat de produit	2,500 €		70000	Prestation de service	2,500 €	
604000	Achat d'études et prestations de services			706210	Inscriptions stages	4,500 €	
606300	Fournitures entretien & petit équipement	1,000 €		709600	Divers		
606400	Fournitures administrative	200 €		708100	Participations soirées (repas, etc)	300 €	
607200	Achat bar / Boissons / Nourriture	150 €		708300	Locations diverses (Chronotr, etc.)	500 €	
61 services extérieurs			4,800 €	74 Subvention d'exploitation			12,600 €
613300	Location divers	4,400 €		741700	Ministère chargé des sports ANS	7,100 €	
615000	Entretien & réparations	300 €		741710	DDCS Charente-Maritime (FCVA)	1,500 €	
616000	Assurances	100 €		742000	Conseil régional		
62 Autres services extérieurs			25,720 €	743000	Insercommialité		
622000	Honoraires (PSL 17)	16,850 €		745000	Conseil départemental	4,000 €	
623600	Catalogues & imprimés	100 €		746000	Fédération, groupement		
623800	Divers (Podiums, pourboires, dons courants, ...)	1,300 €		748000	Autres		
624200	Frais déplacement collectif	3,300 €					
625100	Frais de déplacements individuels	3,500 €					
625200	Frais restauration	200 €					
625700	Réceptions (AG)	200 €					
626100	Affranchissements	50 €					
626600	Internet (Hébergement - Nom de domaine)	100 €					
627000	Services bancaires & assimilés (Frais banque)	120 €					
63 Impôts et taxes				75 Autres produits de gestion			14,600 €
64 Charges de personnel			- €	756200	Cotisations	12,800 €	
641100	Salaires ; appointements			756100	Participations stages & formations	600 €	
65 Autres charges de gestion			830 €	756200	Remboursements divers	- €	
658030	Frais inscription compétitions	400 €		758210	Participations compétitions Nationales	600 €	
659100	Affiliation (fédération, groupement, etc.)	100 €		758220	Participations compétitions TNJ	600 €	
659400	Charges diverses	50 €					
658620	Prélèvement FFTA	130 €		76 Produits financiers			200 €
658700	Stages	150 €		768000	Revenus du livret A	200 €	
66 Charges financières				77 Produits exceptionnels			- €
67 charges exceptionnelles			- €	78 Reprises sur amortissement et provision			
671300	Dons & cadeaux						
678600	Charges exceptionnelles						
68 Dotations aux amortissement / provisions				Total des charges			35,200 €
Total des charges			35,200 €	Total des produits			35,200 €
86 Contributions volontaires			13,000 €	87 Contributions volontaires			13,000 €
	Dons en nature				Dons en nature		
	Mise à disposition de biens et services	3,000 €			Prestations en nature	3,000 €	
	Personnel bénévole	10,000 €			Bénévolat	10,000 €	
	TOTAL		48,200 €		TOTAL		48,200 €

Le trésorier Donatien MARTINEAU

Date & Signature

05/01/2022

La Présidente Valérie GABRIET

Date & Signature

10/01/2022

Edité le 08/01/2022 - 08:

Suite à l'élaboration du projet, le CD a entrepris de nombreuses actions depuis 1 an avec de nombreuses réunions (env. 10 sur l'année 2021) en visio notamment pour entamer un maximum d'actions du projet.

De facto, une douzaine d'actions sont ou vont être menées avant la fin de cette saison 2022.

Pour rappel (voir rapport du SG *supra*), Le CD s'était fixé 6 actions prioritaires :

1- Informer, repérer, proposer et soutenir les archers qui le souhaitent à intégrer une formation d'entraîneur fédéral et/ou d'arbitre afin de pouvoir avoir accès aux modules complémentaires (comme par exemple le sport-santé)

Le CD est en train de relancer les appels aux clubs pour connaître leurs besoins et objectifs de formation. Une nouvelle mouture du diplôme d'entraîneur est en train d'être faite par la FFTA. On reviendrait sur l'ancien système (?)

2- Informer, proposer et aider les clubs qui le souhaitent à définir leur projet Associatif
Suite à la 1^{ère} labellisation, certains clubs se sont aperçus de la nécessité d'avoir un projet associatif (en plus d'encadrants formés et de structures) pour obtenir un label. Le CD veut accompagner les clubs qui le souhaitent à établir un tel projet. Rien de compliquer. Juste trouver du temps.

3- Continuer de faire découvrir auprès des jeunes (écoles, etc.) la discipline et les amener à développer leur pratique

La mise en œuvre du projet « Écoles et Paris 2024 » a été lancée. Le CD a bien entendu sauté sur l'occasion pour lancer des actions auprès des scolaires. Le nombre d'heures de l'ADS a été augmenté pour mener à bien ce projet. Depuis novembre 2021, 2 classes de primaire et environ 200 collégiens ont pu découvrir le tir à l'arc. La présidente a pris contact avec différents conseillers pédagogiques. Le CD a aussi participé aux journées du CDOS à Saintes pour promouvoir notre sport. Roland, l'ADS, a reçu de nombreux groupes d'élèves toute la journée à cette occasion.

4- Proposer et aider tous les archers dans toutes les disciplines à augmenter leur niveau sportif :

- Le GDA. 6 archers adultes qui se réunissent 1 fois par mois. Cette année, 1 BareBow. Les membres de ce groupe apprennent la technique mais aussi la préparation aux compétitions. Nombreux conseils matériel et pédagogiques.

- Le GDJ. 9 archers cette année avec seulement 2 filles. Le Cd a réinvesti dans du matériel. Ce groupe prépare les jeunes à la compétition extérieur.



- Lancement du sondage pour un groupe poulies. Création du groupe dans quelques semaines est en cours.
- Journée réglage de matériel (classique et poulies) qui devait avoir lieu en début de saison (octobre ou novembre) a du être reporté.
- Journée découverte « parcours » (17 avril 2022) et « Run Archery » (reunion en mars 2022) puis « Beursault ».
- Journée "Arc à poulies" (26 mars 2022)
- Journée perfectionnement « parcours »

5- Développer le Sport santé et bien être

Un peu en arrêt suite à la démission de Audrey, les nouvelles élections ont permis d'avoir une élue volontaire, Gisèle Dekokelaire) qui veut bien reprendre et relancer cette commission. Elle s'occupe déjà du sport santé au niveau régional et souhaite aussi relancer le projet "Amazonie". Gisèle a enfin pris de nombreux contacts pour suivre différentes formations (CRNATA, CDOS, etc.)

6- Communiquer très largement via les différents supports sur la discipline au niveau local (club) comme départemental (CD17) (Faire un rappel aux clubs pour qu'ils nous envoient leurs photos et articles à diffuser sur les supports du CD)

- Le projet maillots pour le GDJ a été finalisé avec l'aide d'un nouveau partenaire (L'îlot Gourmandise à Oléron). Les jeunes en prendront possession au prochain regroupement départemental le 19 mars 2022.

Au-delà de ces premières actions menées ou en cours de déploiement, le CD17 a statué ou initié d'autres projet :

- Le Challenge InterClubs a été lancé. Il sera ajusté dès l'année prochaine selon les retours des archers. Retex.
- Le Trophée des Mixtes qui aura lieu le 20/03//2022 à Surgères. Une seule manche en salle. Au 6 mars, déjà 21 équipes d'inscrites.
- De nouvelles médailles pour les différents CD ont été commandées
- Comme la région, une aide financière aux clubs pour l'organisation d'un CD a été actée en 2021 et mise en place en 2022 (2€/archers de Charente Maritime inscrits)
- Arbitrage. Une réunion aura lieu avec les représentants des arbitres et les arbitres désirant y participer. Une demande récurrente d'aide financière est faite.

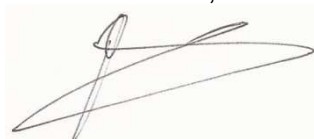
QUESTIONS DIVERSES

Gilles L., du club de St Sauvant, propose pour le calendrier de l'année prochaine que l'ensemble des présidents se réunissent en présentiel pour établir ledit calendrier. Le comité directeur approuve cette démarche. Une réunion sera donc organisée en début de saison prochaine.

La Présidente remercie les Présidents de Club pour la confiance qu'ils lui accordent et remercie Jérôme Pitor, ancien responsable de la commission sportive du CD, ainsi que Audrey Allard, ancienne responsable de la commission sport-santé, pour leur travail et leur engagement au sein du CD17.

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente clôture de l'Assemblée Générale Elective à 17 h 40.

La Présidente,




Le Secrétaire Général,

S. Guillin



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFH EXTERIEUR


à DAUMERAY du 19/06/2021 au 20/06/2021

Clt	Nom	Club
Senior 1 Homme Arc Classique 2021 - 70m - 122cm		
 1	GUERIN Maxime	ROCHEFORT SUR MER

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

Tir à l'Arc Extérieur International

à RIOM du 26/07/2021 au 27/07/2021

Clt	Nom	Club
Benjamin Homme Arc Classique 2021 - 30m - 80cm		
 1	CORRAND Gabriel	ROYAN
17	LAUVOISARDSCHAAL Celestin	SAINT GEORGES D OLERON
17	BORDRON Leo	SURGERES
Minime Homme Arc Classique 2021 - 40m - 80cm		
8	BOYER Loann	ROCHEFORT SUR MER
17	GABORIT Romain	SURGERES
32	JACQUES Emrys	SAINTES

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Tir à l'Arc Extérieur

à RIOM du 30/07/2021 au 01/08/2021

Clit	Nom	Club
Senior 3 Homme Arc Classique 2021 - 60m - 122cm		
9	DELOBELLE Patrick	ROCHEFORT SUR MER
Senior 1 Homme Arc Classique 2021 - 50m - 122cm		
16	HILLAIRET Anthony	AULNAY DE SAINTONGE
Senior 3 Femme Arc Classique 2021 - 50m - 122cm		
7	LECAMP Marie Christine	LA TREMBLADE
Senior 3 Homme Arc Classique 2021 - 50m - 122cm		
10	BOLLE Claude	ROCHEFORT SUR MER
13	BOURGALET Bernard	ROCHEFORT SUR MER
16	LECAMP Thierry	LA TREMBLADE
18	LOUINEAU Hubert	AULNAY DE SAINTONGE
Senior 2 Homme Arc à Poulies 2021 - 50m - 122cm		
4	EVRARD Jerome	ROCHEFORT SUR MER



CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL ADULTES & JEUNES

Tir en Campagne - (12 CONNUES + 12 INCONNUES) X2

à SEMEZANGES du 03/08/2021 au 08/08/2021

Clé	Nom	Club
Minime Homme Arc classique 2021		
3	GABORIT Romain	SURGERES
Cadet Homme Arc classique 2021		
15	MINET Quentin	SURGERES
Senior 3 Homme Arc classique 2021		
 1	CIGRAND Jean-Pierre	ROCHEFORT SUR MER
Senior 1 Homme Arc à poulies 2021		
11	SERIS Bastien	SAINT SAUVANT
Senior 2 Homme Arc à poulies 2021		
23	EVARD Jerome	ROCHEFORT SUR MER
Senior 3 Homme Arc à poulies 2021		
10	MARTINEAU Donatien	ROCHEFORT SUR MER
Senior 1 Femme Bare Bow 2021		
3	GRIP Deborah	SURGERES
Scratch Homme Longbow 2021		
11	PATEUX Gerald	SAINT SAUVANT

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

Tir en Campagne - 11 et 12 Septembre 2021 à Neuilly sur Marne

Equipes Femmes		
Classement		
7	SURGERES	
3D - 25 et 26 septembre 2021 à SURGERES		
Equipes Femmes		
Classement		
20	SAINT SAUVANT	
Equipes Hommes		
Classement		
22	SAINT SAUVANT	



Annexe 2

Élection des 2 représentants du CD17 à l'AG de la FFTA (vote 6)

Scrutateurs : Yannick Tirateau (Périgny) et Stéphane Gandouin (Rochefort)

L'Assemblée Générale du Comité Départemental 17 de Tir à l'Arc a fixé le nombre de délégués à élire à : 1 délégué et 1 suppléant

Conformément à l'article 8.5 de la Fédération, un appel à candidature a été fait.
Se sont portés candidats avant la date limite fixée au 25/01/2022 :

Mme GABORIT Valérie (Surgères)
M. GUILLIN Sylvain (Royan)

Le vote a eu lieu à bulletin secret au scrutin majoritaire.

Nombre total de voix inscrites pour le CD.17 : 56 voix
Nombre de voix disponibles : 56 voix
Suffrages exprimés : 56 voix
Abstentions : 0 voix

Les candidats suivants ont obtenu :

Mme GABORIT Valérie - Déléguée : 54 voix – Elue
M. GUILLIN Sylvain - Suppléant : 51 voix – Elu

Le Secrétaire Général,

S. Guillin 

La Présidente

